

PROVENCE PRESTIGE IMMOBILIER

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE:

Les honoraires sont calculés TTC et ils sont de 5.00 % TTC

Les honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente.

BAREMES DES HONORAIRES DE LOCATION :

Immeubles à usage d'habitation meublé et non meublé, baux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989 et loi Alur :

Honoraires locataire zone tendue : 10€ / m²+ 3€ /m² pour l'état des lieux

Honoraires bailleur zone tendue : 10€ / m²+ 3€ /m² pour l'état des lieux

Les honoraires incluent visites, constitution de dossier et rédaction d'actes.

MEDIATEUR :

MEDIMMOCONSO

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Ayant son siège social : 1 Allée du Parc Mesemena à 44500 LA BAULE

Adresse administrative : 1 Allée du Parc de Mesemena – Bât A – CS 25222 à
44505 LA

BAULE CEDEX ;

Inscrit au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 823 553 037.

<https://medimmoconso.fr/>

SARL RICHARD : 1bis , Rue Frédéric Mistral

13100- Aix en Provence

RC : 417 821 824

Carte Professionnelle : N CPI 7501201800036 336

